

Madame la Présidente, Chère Dominique,
Monsieur le directeur général de l'enseignement
scolaire, cher Edouard,
Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de réunir aujourd'hui le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République.

Notre Conseil est important à mes yeux et je souhaite réaffirmer ici son rôle de conseil auprès de moi pour promouvoir, faire aimer et respecter les principes et valeurs de la République au sein de l'Institution scolaire.

Je suis heureux d'accueillir au sein de ce Conseil des sages aujourd'hui cinq nouveaux membres, à qui je souhaite la bienvenue et que je tiens à remercier d'avoir accepté de nous rejoindre pour nous faire bénéficier de leur éminente réflexion. Christine Darnault, Thomas Hochmann, Jacques Fredj, Alain Policar et Gwenaëlle Calves qui n'a malheureusement pas pu être présente aujourd'hui. Nous nous sommes rencontrés la semaine dernière pour un premier échange informel. Soyez vivement remerciés pour votre disponibilité à accueillir favorablement ma proposition de vous nommer. Un dernier membre viendra vous rejoindre bientôt.

La laïcité est un principe fondamental de notre école et de notre République, inscrit à l'article premier de notre Constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. »

Sans la laïcité, aucune des trois valeurs de la devise républicaine, « Liberté, égalité, fraternité », gravée aux frontons de nos écoles et de nos mairies, ne pourrait être pleinement garantie.

C'est pourquoi, je tiens à remettre dans l'usage courant le nom complet d'origine : vous êtes bien membres du « Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République ».

Je tiens à saluer le travail remarquable qui a été accompli depuis 2018 pour promouvoir le principe de laïcité et à le défendre partout où cela est nécessaire.

Dans le cadre de ses missions d'expertise, le CSLVR a contribué, avec les services du ministère à la rédaction de ressources qui ont permis de donner aux acteurs de l'éducation nationale et aux professionnels du secteur de la jeunesse les instruments intellectuels précieux ainsi que des conseils pratiques de traitement de situations. Ces ressources sont devenues des outils de référence pour les équipes éducatives :

Aux côtés des services du ministère et de l'inspection générale, le CSLVR a participé à la publication du *Guide Républicain qui comporte trois volumes : Le vade-mecum de la laïcité à l'école, La République à l'école et L'idée républicaine.*

Je vous annonce aujourd'hui la réédition prochaine du Guide Républicain qui sera à nouveau disponible bientôt dans les établissements.

Le vademecum de la laïcité à l'école est un document de référence pour les personnels : 23 fiches fondées sur l'analyse de cas pratiques concernant les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs ; sa dimension est à la fois juridique, pédagogique et éducative.

Aujourd'hui, la promotion du principe de laïcité reste une priorité. C'est parce que ce principe est parfois menacé que j'ai annoncé, le 9 novembre dernier un plan de soutien aux chefs d'établissement directement confrontés aux situations d'atteinte de ce principe. Ce plan comprend notamment une protection accrue, une formation renforcée. Aujourd'hui le dispositif qui permet de conforter le respect du principe de laïcité et de traiter les atteintes à ce principe est bien en place, notamment avec l'action des équipes académiques Valeurs de la République. Bien entendu, rien n'est jamais garanti et nous devons rester vigilants !

Mais, pour mieux prévenir ces atteintes au principe de laïcité, je souhaite également que le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République oriente ses travaux sur la question de la transmission des valeurs de la République et de leur partage dans le quotidien des écoles et des établissements.

Mon souhait n'est évidemment pas de diluer les questions de laïcité dans un ensemble disparate. Tout au contraire, la laïcité, et l'École en général, se renforcent par la lutte contre ce qui affaiblit, mine, la République : faire respecter la laïcité se fait d'autant mieux que l'institution scolaire sera mobilisée plus encore, comme nous en avons la mission, contre les phénomènes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations.

Il s'agit d'aider les acteurs de l'école à transmettre aux élèves ce qui fonde notre contrat social. Il s'agit de faire en sorte que les valeurs de la République qui sont notre bien commun, gagnent les cœurs et les esprits.

Car pour nos élèves, adhérer aux valeurs de la république, c'est se projeter comme futurs citoyens et c'est considérer que chacun a sa place à l'école et dans notre République, quelles que soient sa religion, sa couleur de peau ou son orientation sexuelle...

Je pense, à cet égard, à l'engagement du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse au Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine annoncé par la Première Ministre le 30 janvier 2023.

15 mesures concernent l'éducation. Trois d'entre elles au moins pourraient faire l'objet de vos éclairages et de vos conseils :

- La visite historique ou mémorielle obligatoire liée au racisme, l'antisémitisme ou l'anti-tsiganisme pour chaque élève dans sa scolarité ;

- L'intégration dans les enquête de climat scolaire des phénomènes de haine raciste et antisémite et de discrimination, auxquels peuvent être confrontés les élèves et les personnels ;
- La formation des enseignants.
- Par ailleurs, je propose également qu'un travail de réflexion soit mené au sein de cette instance sur la question de la fraternité et des modalités pédagogiques qui la favorisent.

Vous l'avez compris, je souhaite bénéficier de la réflexion des intellectuels, des universitaires, des praticiens aussi que vous êtes pour aider les équipes éducatives à aborder ces questions essentielles pour notre École. Je pense également à la création d'outils et de ressources permettant de faire vivre les valeurs de la République au sein de l'École, en lien avec le principe de laïcité.

Je sais que l'expérience et la compétence de chacun d'entre vous, venus d'horizons disciplinaires et professionnels différents, seront précieuses pour animer un Conseil qui ne doit pas craindre les débats constructifs.

Je propose de donner la parole à madame Dominique Schnapper et de prendre ensuite le temps d'un échange avec vous tous autour des nouvelles perspectives de travail.

Pap Ndiaye

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse